

Sécuriser la distribution des médicaments

Cadre juridique, organisation pratique

Désormais, la loi encadre de façon plus adaptée la possibilité de « distribuer » certains médicaments dans le secteur médico-social. Cette extension des possibilités à différentes catégories professionnelles sans les réserver aux infirmières est parfois salutaire compte tenu des ressources et de l'organisation de l'établissement. Elle permet d'assurer la continuité des soins sans recourir systématiquement à un professionnel para-médical. Toutefois, pour être licites, ces nouvelles modalités exigent le respect de conditions spécifiques.

Objectifs

- Respecter le cadre légal et réglementaire
- Définir des modalités adaptées pour la prise des médicaments
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé notamment : directeur, chefs de service, médecin, infirmière, éducateur spécialisé, aide-soignant, AMP, tout professionnel en contact direct avec les usagers

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Édith Briand
Formatrice-consultante



3 390 €*

Programme

I. Le cadre juridique du circuit du médicament

- Définitions et distinctions à connaître : administration des médicaments, aide à la prise, dispensation
- Règles de compétences : médecin, infirmier, personnel soignant, directeur...
- Conditions de prescription et de préparation des médicaments

II. Administration des médicaments et aide à la prise : mode d'emploi

- Conditions
- Modalités
- Adaptations du process
- Options possibles et professionnels concernés
- Traçabilité
- Exemple d'outils
- Adaptations de la documentation : fiches de poste, règlement de fonctionnement...

III. Atelier(s)

- Travail sur un écrit et /ou la définition de modalités encadrant et renforçant la sécurité

IV. Évaluation - bilan



A distance :
nous contacter



Sur mesure :
nous contacter

Information
et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr